BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 10.887.060.000 FCFA
Siège social : Treichville, Avenue Christiani
01 BP 1727 ABIDJAN 01- Côte d'Ivoire
RCCM : CI-ABJ-1962-B-1141

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société **BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE (ci-après « la Société »)** sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, qui aura lieu :

Le jeudi 20 avril 2023 à 10 heures
à la salle Kodjo EBOUCLE du palais de la culture sis à Treichville,
Avenue Christiani à Abidjan.

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration ;
- Modification de la dénomination sociale de la Société ;
- Modification corrélative des statuts ; et
- Pouvoirs pour formalités.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de son choix. A cet effet des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Toutefois, conformément aux dispositions légales, le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'inscription des actions au nom de l'actionnaire, au moins trois jours avant la tenue de l'assemblée générale dans le registre de la société auprès de la SG CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA.

Le Conseil d'administration